

SCP F.A. SZENIK - P. MARTIN
S. CAILLE et P. BEDDOUK
Huissiers de Justice Associés
22-24 Boulevard Jules Guesde - 93200 SAINT-DENIS

PREMIÈRE
EXPÉDITION

FAS/NLE DOSSIER N° 434773 - (1001/434773)



PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE VINGT-CINQ JUIN

A LA REQUETE DE :

S.A. BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 552 002 313, dont le siège social est 76-78 avenue de France Immeuble Sirius 75013 PARIS agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux y domiciliés.

EN VERTU :

1° D'un Jugement du Tribunal de Commerce de Paris en date du 26 juin 2013.

2° D'un Commandement de Payer Valant Saisie Immobilière de mon Ministère en date du 02 juin 2021.

DEFERANT A CETTE REQUISITION ET Y FAISANT DROIT,

Je, Frank-Alain SZENIK, Huissier de Justice, Associé à la Société Civile Professionnelle
Frank-Alain SZENIK, Philippe MARTIN Sophie CAILLE et Pierre BEDDOUK,
Siège Social 22-24 Boulevard Jules Guesde
à SAINT-DENIS, soussigné,

Me suis rendu ce jour 9 rue de Benfleet 93230 ROMAINVILLE
avec pour mission de dresser un procès-verbal descriptif :

- du lot 37 bâtiment B, 3^{ème} étage gauche,
- du lot 77 correspondant à la cave numéro 7,
- du lot 82 correspondant à un garage portant le numéro 2,

appartenant à [REDACTED]

[REDACTED] et dont la requérante poursuit la vente sur saisie immobilière.

Et là étant, assisté de Monsieur Christophe BRUGAT, Serrurier j'ai
procédé aux constatations suivantes :

La résidence située à cette adresse comprend deux bâtiments.

BATIMENT 9 RUE BENFLEET

Le bâtiment est élevé sur sous-sol et comprend un rez-de-chaussée
et quatre étages.



Photo 1

La cour est aménagée en parking avec un ensemble de places de stationnement et boxes.



Photo 2

Les différents niveaux sont desservis par un escalier.

Le logement comprend :

- une salle de séjour,
- une cuisine,
- trois chambres,
- une salle de bains avec WC.

La porte palière est blindée pourvue d'une serrure trois points.

Pour la totalité du logement le sol est carrelé.

SALLE DE SEJOUR

Sur les murs, peinture en état d'entretien.

Plafond, peinture écaillée.

Une baie vitrée avec porte-fenêtre deux battants.

Un radiateur de chauffage central.

CHAMBRE A DROITE

Sur les murs, peinture en état d'entretien.

Plafond, peinture avec écaillage.

Un radiateur de chauffage central.

Une baie vitrée avec deux verres dormant et une fenêtre deux battants.

CUISINE

Sur les murs faïence.

Plafond, peinture avec écailllements.

Un ensemble d'éléments avec plan de travail en forme de L et évier deux bacs.

Cette pièce est éclairée par une baie vitrée avec fenêtre deux battants et persienne.

Un radiateur de chauffage central.

Un cumulus électrique.

CHAMBRE A DROITE

Sur les murs et plafond, peinture.

Une baie vitrée avec fenêtre deux battants.

Un radiateur de chauffage central.

CHAMBRE AU FOND

Sur le murs et plafond, peinture.

Un radiateur de chauffage central.

Une porte-fenêtre deux battants.

SALLE DE BAINS

Sur les murs, faïence.

Plafond, peinture avec écaillage.

L'équipement sanitaire comprend :

- une cuvette de WC,
- un lavabo,
- une cabine de douche.

Une fenêtre un battant et une fenêtre deux battants.

Les radiateurs sont alimentés par une installation de chauffage central de l'immeuble.

██████████ me déclare qu'il occupe le logement avec son épouse et sa famille.

Second box à droite dans la cour et portant le numéro 82 :

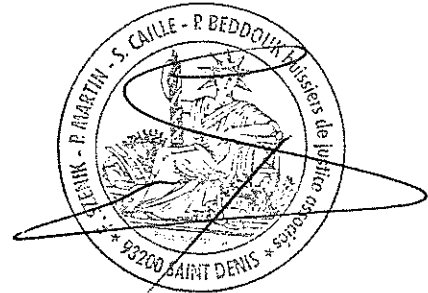
Localisation du box sur indications de ██████████

██████████ me déclare qu'il occupe actuellement ce box ainsi que la cave numéro 7 en sous-sol.

J'ai procédé à la prise de deux photographies numériques intégrées au présence procès-verbal de constat.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent PROCES-VERBAL DE CONSTAT, pour servir et valoir ce que de droit.

Le présent procès-verbal comporte 7 feuilles.



Frank-Alain SZENIK

SCP F.A. SZENIK - P. MARTIN
S. CAILLE et P. BEDDOUK
Huissiers de Justice Associés
22-24 Boulevard Jules Guesde - 93200 SAINT-DENIS

EXPÉDITION

FAS/NLE DOSSIER N° 434773 - (1001/434773)



PROCES-VERBAL D'ASSISTANCE A DIAGNOSTIC ET MESURAGE

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE VINGT-CINQ JUIN

A LA REQUETE DE :

S.A. BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 552 002 313, dont le siège social est 76-78 avenue de France Immeuble Sirius 75013 PARIS agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux y domiciliés.

EN VERTU :

1° D'un Jugement du Tribunal de Commerce de Paris en date du 26 juin 2013.

2° D'un Commandement de Payer Valant Saisie Immobilière de mon Ministère en date du 02 juin 2021.

***Je, Frank-Alain SZENIK, Huissier de Justice, Associé à la Société Civile Professionnelle
Frank-Alain SZENIK, Philippe MARTIN Sophie CAILLE et Pierre BEDDOUK,
Siège Social 22-24 Boulevard Jules Guesde
à SAINT-DENIS, soussigné,***

Me suis rendu ce jour 9 rue de Benfleet 93230 ROMAINVILLE avec pour mission d'assister le Cabinet ARIANE ENVIRONNEMENT aux fins d'établissement des diagnostics et mesurage :

- du lot 37 bâtiment B, 3^{ème} étage gauche,
- du lot 77 correspondant à la cave numéro 7,
- du lot 82 correspondant à un garage portant le numéro 2,

appartenant à [REDACTED]

[REDACTED] et dont la requérante poursuit la vente sur saisie immobilière.

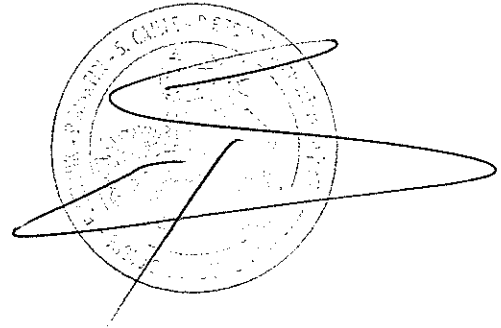
Et là étant, assisté de Monsieur Christophe BRUGAT, Serrurier et de Monsieur Rui RIBEIRO du Cabinet ARIANE ENVIRONNEMENT j'ai procédé aux constatations suivantes :

L'accès a été donné par [REDACTED] à Monsieur Rui RIBEIRO du Cabinet ARIANE ENVIRONNEMENT qui a procédé à l'établissement des diagnostics suivantes que j'ai annexés au présent procès-verbal de constat :

- *un certificat de superficie,*
- *un rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante,*
- *un diagnostic de performance énergétique,*
- *un rapport de l'état de l'installation intérieure d'électricité d'immeuble à usage d'habitation,*
- *un état des risques naturels, miniers et technologiques.*

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent PROCES-VERBAL DE CONSTAT, pour servir et valoir ce que de droit.

*Le présent procès-verbal comporte 3 feuilles
+ dossier technique immobilier*



Frank-Alain SZENIK